



LYON • 20 janvier 2025

CSE TER AURA

FLASH CSE

Janvier 2025

CONSULTATION RELATIVE AU PASSAGE A LA CONDUITE MODULE 3 (CONDUITE VOIES DE SERVICE SUR SFN) POUR CERTAINS POSTES IDENTIFIÉS SUR LES SITES DE SAINT ETIENNE ET DE VAISE ET MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE - TC AURA

Les Remiseurs / Dégareurs (RD) des sites des technicentres de Vaise et de St Etienne doivent dorénavant obtenir une licence de conducteur sur site - Module 3 - afin de pouvoir circuler sur les voies de service du SFN (Système Ferré National). L'UNSA-Ferroviaire a interpellé la direction sur le délai trop court entre la présentation en CSE du 19 décembre dernier et l'IPX Extra début janvier. Nous avons demandé sans succès le report de cette consultation avec au minima une CSP intermédiaire.

L'UNSA - Ferroviaire demandait une augmentation significative de l'indemnité par journée de service graphiée avec de la conduite ainsi qu'une gratification homogène de la prime de réussite du module 3 quelque soit le niveau d'obtention. La direction souhaite s'aligner sur les mêmes conditions que les autres BU TER et ne rien modifier. La direction nous assure également que 80 % des candidats réussissent l'évaluation du module 3 dès le premier passage et 100 % à la fin de la troisième tentative. L'UNSA -Ferroviaire restera très attentive à ce que les agents soient bien accompagnés pour la préparation et l'obtention de leur licence mais également que le centre de formation se situe dans la région lyonnaise.

L'UNSA-Ferroviaire restera également très vigilante concernant les garanties d'affectation et de reclassement en cas d'échec au Module 3 (réaffectation des agents sur leur LPA actuel). Enfin nous veillerons à la diffusion claire du bilan emploi récapitulatif reprenant la classe de l'ensemble des postes, ainsi qu'un organigramme détaillé sur les différents sites concernés

DÉCLARATION LIMINAIRE



Scannez moi !

La déclaration liminaire de l'UNSA dans son intégralité,



Scannez moi !

Décla Module 3



INTERVENTION DU DIRECTEUR REGIONAL, OLIVIER DEVAUX, SUR LES SUJETS D'ACTUALITÉ.

Les sujets abordés par notre Directeur Régional comme entre autre les recettes, le matériel, la concurrence et les recrutements n'ont pas fait l'objet d'effets surprises mais d'un récapitulatif de sujets dont nous avons déjà eu connaissance dans leur majeure partie au travers de nombreux CSE (TER).

La direction nous parle d'une augmentation de la fréquentation de 10% par rapport à A-1 avec une augmentation des recettes qui impacte positivement l'activité TER. Au delà des aléas climatiques sur certaines lignes de la progression des charges au dessus de l'inflation, il y a des enjeux de progrès comme le Non Respect de l'Offre qui baisserait de 15%. La direction nous parle de 404 recrutements l'an dernier contre 350 déjà prévus cette année 2025 et qui permettrait par exemple de valoriser l'ouverture des ateliers de Clermont Ferrand et Saint Etienne. L'UNSA-Ferroviaire vous tiendra informée au travers de ses Flash CSE des actualités en cours et des moyens mis en oeuvre pour améliorer le quotidien des cheminotes et cheminots.



UNSA-FERROVIAIRE

AMIANTE - AVIS DU CSE TER AURA SUR LE PLAN D'ACTION TRANSMIS AUX INSPECTEURS DU TRAVAIL EN DATE DU 3 JANVIER 2025 POUR FAIRE SUITE A LA MISE EN DEMEURE DU 20 DECEMBRE 2024

La direction nous a présenté le plan d'action qui a été mis en place depuis sa mise en demeure du 20 décembre 2024. Reçue par la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités) AURA et le responsable du pôle travail, la direction a proposé une action supplémentaire avec l'ajout d'un onzième point de contrôle illustré par un calendrier d'étapes.

Le plan d'action global déroule la chronologie des «échanges de la BU TER AURA avec les inspecteurs du travail et le CSE TER AURA depuis l'information concernant la découverte d'un mastic potentiellement amianté sur les tampons de chocs des voitures CORAIL en mai 2024».

Pour rappel la maintenance des ces voitures CORAIL est réalisé au sein du Technicentre AURA de CHAMBERY.

L'**UNSA Ferroviaire** est au plus proche des cheminotes et des cheminots pour suivre et veiller à la protection et la santé des agents sur leur lieu de travail. Nous avons entre autre participé à des chantiers test pour le changement des tampons Corail et assisté aux modes opératoires organisés par la SNCF. Nous serons très attentifs au bon déroulement du plan d'action mais également à la sauvegarde de l'ensemble des emplois dans le bassin chambérien.

L'**UNSA Ferroviaire** est bien sûr très vigilante sur les résultats et les mesures de l'amiante tout au long des différents processus de maintenance du matériel Corail. Seuls les experts pourront préconiser des moyens à mettre en oeuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des agents de maintenance et répondre aux requêtes de l'inspection du travail. C'est dans ces conditions que l'**UNSA Ferroviaire** s'est abstenue lors du vote de cet avis en CSE

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS RELATIFS AU BONUS / MALUS POUR L'ANNÉE 2024

La direction nous a fait un rappel de 3 mécanismes :

- Les **réfactions** que l'on résume par le rendu de ce que l'on ne dépense pas quand on ne produit pas,
- Les **pénalités** autrement définies par la NRO avec 2 objectifs stables durant la convention,
- et le **Bonus Malus** en renégociation chaque année et qui cette année est en négatif à moins deux millions d'Euros au total.

Concernant la relation clients, les résultats sont provisoires.

Une partie des questions de l'**UNSA Ferroviaire** sont restées sans réponse comme le questionnement de l'impact du logiciel HASTUS sur les résultats du Bonus/Malus avec la possibilité d'erreurs de commandes pour les ADC entre autre.

**L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute.
Pensez à contacter vos élus pour toute interrogation.**

Marta HERAUD (DDO) - 07.61.51.84.56
Cécile MOUSSET (DDL Krono) - 07.78.25.13.59
Pascal LAFONTAINE (DDL Alpes) - 07.61.83.64.86
Aurélié ALBAN (DDO) - 06.21.52.19.25
Anne JACQUIOT (DMRC) - 06.24.49.43.59

Pierre MARTIN (DTER) - 06.29.85.20.99
Emmanuelle GIRAUD (DMRC) - 06.23.45.62.51
Valérie COLOMB (DDL Citi) - 06.12.98.62.25
Stéphane GIROUD (DDO) - 06.11.55.22.30
Emmanuel BACHELOT. RS (DDO) - 06.69.69.81.14

Prochain CSE : 13 février 2025

UNSA FERROVIAIRE RHONE-ALPES
45, rue Ste Geneviève - 69006 LYON
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org



UNSA FERROVIAIRE ALPES
371, chemin de la Rotonde
73000 CHAMBERY
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org

